

Le 18 octobre 2013, Redoc Paris-Est a organisé une journée d'échange et de formation sur les opportunités de mobilité internationale pendant et après le doctorat. Intitulée « **Le doctorat, passeport pour l'international** », cette journée combinait présentations pratiques sur les démarches à effectuer, et témoignages de chercheurs et autres professionnels.

Redoc tient à remercier les partenaires qui ont permis l'organisation de cet événement :

- Université Paris-Est, qui soutient financièrement les actions de Redoc Paris-Est, et son département des études doctorales qui a relayé la communication sur cette journée auprès de ses doctorants ;
- l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée, qui a accueilli l'événement dans son bâtiment Copernic ;
- l'ENSG, École de la Géomatique, qui a accueilli l'Assemblée Générale de la Confédération des Jeunes Chercheurs à l'occasion de laquelle l'événement était organisé ;
- la Confédération des Jeunes Chercheurs, qui a relayé la communication à propos de cet événement aux associations de jeunes chercheurs.

Sponsors et
partenaires :

UNIVERSITÉ
PARIS-EST

UP
EM

ENSG
Géomatique

CJC

Journée thématique Redoc

Vendredi 18 octobre 2013,

de 9h30 à 17h30

à l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée,



À l'occasion de l'Assemblée Générale de la Confédération des Jeunes Chercheurs

Le doctorat, passeport pour l'international

Organisé par :



Entrée libre sur inscription à l'adresse

<http://doctorat.passeport.redoc-paris-est.fr>

Les trois thèmes de la journée :

Monter un projet de recherche international

Partir à l'étranger pendant son doctorat

Poursuivre sa carrière à l'international

Auditorium Maurice Gross,
Bâtiment Copernic,
5 boulevard Descartes, Cité Descartes
Champs-sur-Marne

Noloy-Champs

BUS 100 CROUS



TABLE DES MATIÈRES

Discours d'introduction.....	3
Discours d'accueil de Bernard Dizambourg.....	3
Présentation de Redoc Paris-Est.....	3
Présentation de la Confédération des Jeunes Chercheurs.....	3
Session 1 - Le montage de collaborations et de projets internationaux.....	4
Intervention de Guillaume Fusai.....	4
Intervention de Sylvie Brulatout.....	5
Intervention de Pascal Janots.....	5
Table ronde.....	6
Session 2 - Partir à l'étranger pendant son doctorat.....	7
Intervention de Bernard Lapeyre.....	7
Table ronde.....	7
Présentation des participants.....	7
Le montage du projet et son financement	8
Être accueilli dans une équipe de recherche sur place : incontournable.....	10
Organisation pratique du séjour : visa, logement, justificatifs... ..	10
Que faire sur place ?.....	11
Et après ?.....	12
Session 3 - Trajectoires : poursuivre sa carrière à l'étranger après un doctorat.....	13
Intervention de Catherine Gayda.....	13
Table ronde.....	14
Ressources sur Internet.....	16

DISCOURS D'INTRODUCTION

DISCOURS D'ACCUEIL DE BERNARD DIZAMBOURG



Bernard Dizambourg, président d'Université Paris-Est, a ouvert l'événement¹ en rappelant que cet établissement a la compétence pour l'ensemble de la politique doctorale des universités et grandes écoles membres de l'établissement. Ainsi, plusieurs initiatives ont été prises pour une mutualisation des actions en faveur des doctorants.

Il a ensuite évoqué les dimensions internationales du doctorat, pendant et après la thèse, et a rappelé son attachement à impliquer les doctorants, et les associations de jeunes chercheurs, déjà acteurs de leur propre recherche, dans les actions qui concernent le doctorat à Université Paris-Est.

PRÉSENTATION DE REDOC PARIS-EST

Thomas Fayolle, trésorier de Redoc, a détaillé les raisons qui ont conduit l'association à monter cet événement. Il a évoqué les autres actions de Redoc sur les aspects internationaux du doctorat. Sur le site web, notamment, des articles informent les doctorants sur les bourses de mobilité et sur les postdocs. Des articles en anglais sur l'accès au logement, et la vie culturelle en région parisienne sont également disponibles. Enfin, un projet de parrainage des chercheurs étrangers est en cours de préparation avec Acc&ss Paris-Est.



PRÉSENTATION DE LA CONFÉDÉRATION DES JEUNES CHERCHEURS



Juliette Guérin a présenté la Confédération des Jeunes Chercheurs qui réunit plusieurs associations de doctorants et docteurs, dont Redoc.

Au-delà de ses actions de valorisation du doctorat, la CJC s'implique sur plusieurs problématiques liées aux doctorants internationaux, en contribuant aux débats nationaux à l'aide d'éléments réunis dans des sondages auprès des doctorants.

Elle participe également aux échanges européens sur le doctorat, avec d'autres associations nationales de jeunes chercheurs, en étant membre de l'association Eurodoc.

¹ <http://www.dailymotion.com/video/x168w1d>

SESSION 1 - LE MONTAGE DE COLLABORATIONS ET DE PROJETS INTERNATIONAUX

En introduction de cette première session dédiée au montage de projets de recherche internationaux² Redoc donné quelques chiffres³ tirés d'une étude des affiliations dans les publications de recherche, publiée en septembre 2013⁴. Les collaborations de recherche inter-états et avec des pays tiers sont plus fréquentes aux États-Unis (respectivement 16% et 30% des publications) qu'en Europe (respectivement 13% et 23%), même si la tendance européenne est à la hausse depuis une dizaine d'années. Ces collaborations ont un effet positif sensible sur le nombre de citations : 1,6 fois plus de citations pour les publications françaises avec un coauteur d'un autre pays européen, et 1,8 fois plus pour un coauteur d'un pays hors Europe, par rapport aux publications françaises où tous les co-auteurs sont dans la même institution.

INTERVENTION DE GUILLAUME FUSAI

Face à cet impact positif important des collaborations internationales, plusieurs outils de financement ont été mis en place au niveau européen pour favoriser le montage de projets de recherche internationaux. Guillaume Fusai, du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, les a présentés⁵. Ces projets sont tous financés par le budget européen « Horizon 2020 » attribué pour la recherche et l'innovation entre 2014 et 2020. Habituellement, la France contribue plus à ces crédits qu'elle n'en bénéficie, essentiellement en raison d'une participation insuffisante aux appels, il ne faut donc pas hésiter à déposer des dossiers de candidature.



Certains types de projets (ITN, RISE, etc.) sont déposés par la structure qui recrutera des jeunes chercheurs sur des postes à durée déterminée. Dans ce cas, les postes proposés sont toujours diffusés sur le site Euraxess⁶. Il existe également des « bourses individuelles » ouvertes à des chercheurs ayant déjà 4 ans d'ancienneté (incluant le doctorat et d'éventuels stages de recherche de master), les actions Marie-Skłodowska-Curie (« individual fellowships ») qui apportent des financements individuels de contrats de « postdocs », ainsi que les financements ERC destinés à des projets plus ambitieux. Dans le premier cas, le dossier de candidature, d'une trentaine de pages, consiste à se présenter, ainsi que le projet de recherche, et l'institution hôte dans un pays étranger, en Europe ou ailleurs. Il faut toujours penser à mettre en avant ce que le projet vous apportera en termes de compétences acquises, ce qu'il apportera à l'institution hôte, ainsi que tout impact en dehors de la recherche académique (société, industrie, etc.).

² http://redoc-paris-est.fr/dpi2013/Podcast-Session_1-montage_projets_recherche_internationaux.mp3

³ http://redocparisest.files.wordpress.com/2013/09/dpi-session1-0-collaborations_mobilite_chercheurs.pdf

⁴ <http://www.scienceurope.org/uploads/Public%20documents%20and%20speeches/SE%20and%20Elsevier%20Report%20Final.pdf>

⁵ <http://www.dailymotion.com/video/x169enw>

⁶ <http://ec.europa.eu/euraxess/index.cfm/jobs/index>

INTERVENTION DE SYLVIE BRULATOUT



Campus France est placé sous la
du ministère des Affaires étrangères
et du ministère de l'Enseignement
et de la Recherche (MESR).

Sylvie Brulatout-Conway, de Campus France, a ensuite présenté les partenariats Hubert-Curien⁷ (PHC), qui permettent le lancement de nouvelles collaborations entre une équipe française et une équipe d'un pays étranger. Ce dispositif existe actuellement dans 53 pays, finance environ 700 projets et plus de 5000 mobilités par an.

Campus France, dont la mission est de renforcer l'attractivité de la France pour les chercheurs et les étudiants, assure la gestion de ces programmes de mobilité. Pour cela, l'établissement collecte sur un site web dédié les projets candidats, et monte les comités de sélection qui comprennent un représentant des deux ministères financeurs (Enseignement supérieur et recherche, et Affaires étrangères), des experts et leurs homologues étrangers. Ils diffusent également les résultats de la sélection, et assurent le suivi financier des budgets accordés. Si les chercheurs doctorants ou « postdoc » ne peuvent être porteurs de projets PHC, leur implication dans un projet constitue un bonus important pour sa sélection. Ce dispositif constitue donc une opportunité de mobilité internationale pendant ou après le doctorat, à l'interface entre deux équipes qui commencent une collaboration.

INTERVENTION DE PASCAL JANOTS

Face à ces dispositifs de financement pour les collaborations ou mobilités internationales, les chercheurs doivent être conscients de l'accompagnement qui peut être fourni par leur établissement dans le montage de leurs projets. Pascal Janots, du SAIC de l'Université de Paris-Est Marne-la-Vallée, a ainsi présenté l'ensemble des activités de ce service, en matière de contrats, internationaux en particulier⁸.

Il a insisté sur la complexité de certains montages financiers en présence de partenaires étrangers, ou dans le cas de recrutement de jeunes chercheurs : leur expertise est alors très utile pour bien planifier les budgets, préparer les conventions, notamment en matière de propriété intellectuelle. Ils suivent également le projet tout au long de son déroulement. Leur connaissance des programmes de financement et de leurs modalités juridiques (collaboration, subvention, prestation de service) permet également de bien prévoir l'ensemble des aspects administratifs du projet, et assurer au mieux la valorisation de ses résultats.



⁷ <http://redocparisest.files.wordpress.com/2013/09/dpi-session1-2-campusfrance.pdf>,
<http://www.dailymotion.com/video/x168yqj>

⁸ <http://redocparisest.files.wordpress.com/2013/09/dpi-session1-3-saic.pdf>,
<http://www.dailymotion.com/video/x16900z>

TABLE RONDE

Les échanges entre les trois intervenants qui ont suivi ces trois présentations ont permis d'aborder le montage du projet dans un premier temps. Y compris pour les projets ne nécessitant pas de partie administrative détaillée comme Marie-Curie ou les PHC, Pascal Janots a précisé qu'un coaching, ou la relecture du projet scientifique par des chercheurs confirmés, sont très utiles. En ce qui concerne la recherche de partenaires, il a évoqué les contacts lors des colloques internationaux, et Guillaume Fusai a quant à lui insisté sur la complémentarité des partenaires réunis autour d'un objectif commun. Pour les PHC, il est important qu'il s'agisse de nouvelles collaborations, et le choix peut être limité par certaines contraintes géopolitiques : certains pays sont actuellement en attente d'une validation par la direction générale de la mondialisation au niveau du ministère des Affaires Étrangères. Pascal Janots a rappelé que le SAIC encourage fortement la participation aux colloques internationaux des jeunes chercheurs, afin de développer des contacts pour leurs propres projets de recherche et de carrière à l'international. En ce qui concerne le choix de la thématique du projet, l'attention à la qualité de la recherche limite l'effet de mode pour les projets ERC et Marie-Curie. Cependant, pour ces derniers, le fait de répondre à des problématiques européennes d'actualité peut avoir une influence sur l'évaluation de l'impact du projet soumis. La question de l'impact des projets de recherche a également été évoquée, en particulier en sciences humaines et sociales.



Dans un deuxième temps, c'est le suivi et l'évaluation des projets de recherche qui ont été évoqués. Pour les partenariats Hubert-Curien, ce sont les ministères qui rassemblent les retours concernant la réalisation des projets, les ambassades effectuent aussi un suivi sur le long terme. Pour les projets européens, l'évaluation des résultats des projets se fait au niveau européen en impliquant des experts scientifiques. En particulier, la réalisation des livrables annoncés dans le projet soumis est vérifiée. Le SAIC effectue quant à lui un suivi de l'utilisation des fonds alloués au projet. En ce qui concerne les jeunes chercheurs impliqués dans les partenariats Hubert-Curien, la responsabilité du recrutement est laissée aux chercheurs impliqués dans le projet et Campus France n'intervient pas dans le processus, toutefois la présence d'un jeune chercheur brillant dans un projet soumis peut favoriser sa sélection. Le SAIC est attentif à l'accueil et aux perspectives de carrière de ces personnels en contrat à durée déterminée, en respectant la charte européenne des chercheurs⁹. La Commission Européenne s'occupe du suivi du devenir des lauréats de bourses Marie-Curie¹⁰, et réalise des études d'impact sur l'influence de ces projets de recherche internationaux dans les projets de recherche¹¹.

⁹ http://ec.europa.eu/euraxess/pdf/brochure_rights/eur_21620_en-fr.pdf

¹⁰ <http://www.fp7peoplenetwork.eu/download-document/135-marie-curie-success-stories-booklet.html>

¹¹ http://ec.europa.eu/research/evaluations/pdf/archive/other_reports_studies_and_documents/ex-post_impact_assessment_of_marie_curie_actions_under_the_fp6.pdf

SESSION 2 - PARTIR À L'ÉTRANGER PENDANT SON DOCTORAT

La deuxième session partait du constat que si beaucoup de doctorants envisagent une mobilité internationale durant leur doctorat, nombreux sont ceux qui ne réalisent pas ce projet car ils n'ont pas les clefs en main au moment où il se prépare, c'est-à-dire le plus tôt possible durant le doctorat. Cette session avait donc pour but de donner quelques unes de ces clefs.

INTERVENTION DE BERNARD LAPEYRE

La présentation de Bernard Lapeyre, directeur du département des études doctorales d'Université Paris-Est, et chargé notamment des bourses de mobilité et de cotutelle, a permis de revenir à la question des financements.

Vous pourrez retrouver sur le web son support de présentation¹², ainsi que la vidéo¹³ et le podcast¹⁴ de son intervention.



TABLE RONDE

Une table ronde a permis de donner la parole à quatre jeunes chercheurs lors d'une table ronde animée par R. Zelezny. Ils sont ainsi revenus sur leurs propres expériences de terrain et de séjour à l'étranger, illustrant la diversité des financements mais aussi soulignant les aspects pratiques incontournables (logement, visas, langue, etc.).

Cette courte synthèse reprend quelques points de la table ronde qui nous ont semblé essentiels. L'intégralité de la table ronde est disponible en version audio¹⁵.

Présentation des participants

(T.S.) T. Soulas¹⁶ : Doctorant en Sociologie au LATTs, et actuellement demi-ATER à l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée, il travaille sur les écoles de gestion chinoises. Son doctorat porte sur trois écoles

¹² http://redocparisest.files.wordpress.com/2013/09/dpi-session2-1-universite_paris_est.pdf

¹³ <http://www.dailymotion.com/video/x16924i>

¹⁴ http://redoc-paris-est.fr/dpi2013/Podcast-Session_2-presentation_mobilite_durant_doctorat.mp3

¹⁵ http://redoc-paris-est.fr/dpi2013/Podcast-Session_2-table_ronde_mobilite_durant_doctorat.mp3

¹⁶ <http://tupac-soulas.jimdo.com/>

qui se situent dans 3 villes différentes : Canton, Shanghai et Hong-Kong. Il a réalisé dans ce cadre trois séjours de terrains.

(R.Z.) R. Zelezny¹⁷ (*animation de la table ronde*) : Doctorant en aménagement et urbanisme au LVMT, en co-direction franco-tchèque (École des Ponts, École d'Architecture de Prague), il travaille sur l'accessibilité piétonne aux stations de tramway en France et en République Tchèque. Il a dans ce cadre partagé son temps entre ces deux pays ces dernières années.

(A.F.) A. Favier¹⁸ : Docteure en science des matériaux, elle a effectué sa thèse au sein de l'IFSTTAR sur les liants alternatifs dans le génie civil en collaboration avec ESPCI Paris et l'ETH Zurich. Elle a réalisé un séjour de deux mois en Suisse à Zurich à l'ETH.

(S.H.) S. Haque¹⁹ : Docteur en socio-linguistique (Université de Grenoble 3), il poursuit des recherches consacrées aux pratiques linguistiques au sein des foyers d'immigrants originaires d'Inde, dans les pays européens. Il est chargé de cours à l'Inalco. Pour son doctorat, il a réalisé trois séjours à l'étranger : un séjour en Suisse, cinq mois de terrain en Suède puis dix mois de terrain en Finlande.



Le montage du projet et son financement

Les interlocuteurs clef pour préparer son séjour et chercher un financement :

L'équipe de recherche en France et notamment le directeur de thèse : C'est le premier interlocuteur à solliciter. Un des rôles de votre directeur de recherche est de vous aider dans la préparation de votre séjour. Il a peut-être un réseau scientifique dans le pays où vous souhaitez aller. Il peut vous indiquer des moyens de financement dont vous n'avez pas connaissance. Ainsi T. Soulas souligne le rôle incontournable de sa directrice dans ses recherches de financement et S. Haque l'aide de sa directrice pour son premier départ vers la Suisse. Vos collègues de laboratoire peuvent également vous faire bénéficier de leur réseau. Peut-être même comme A. Favier, pouvez-vous bénéficier de l'aide d'un ancien collègue de bureau qui est parti à l'étranger.

Des chercheurs du pays où vous souhaitez aller : Si votre équipe n'a pas de contact à vous fournir, ne vous laissez pas abattre. S. Haque explique avoir lui-même contacté différents chercheurs dans des centres de recherche européens pertinents pour ses travaux, après une

¹⁷ <http://www.lvmt.fr/zelezny>

¹⁸ <http://www.linkedin.com/in/aurelifavier>

¹⁹ <http://inalco.academia.edu/ShahzamanHAQUE>

recherche via internet. Il leur a présenté son projet de recherche, son CV et sa nécessité de venir séjourner dans leur pays pour ses recherches. Ceux-ci lui ont envoyé des listes d'organisations finançant le séjour de chercheurs étrangers qui se sont révélées cruciales.

Organismes scientifiques locaux français : Les organismes qui entourent votre travail de recherche – laboratoire, université, institut de recherche, communauté d'université (anciennement PRES) – ont généralement des politiques de financement de séjours à l'international de leurs doctorants. Ainsi, plusieurs participants à cette table ronde ont eu des financements d'Université Paris-Est (A.F., T.S.). Voir la présentation de B. Lapeyre pour Paris-Est.

Organismes scientifiques nationaux français : Certains organismes financent des frais de terrain lorsqu'ils sont réalisés dans le cadre d'un projet de recherche financé. Ainsi, T. Soulas a bénéficié d'un financement issu d'un projet soutenu par l'Agence Nationale pour la Recherche ainsi que du soutien d'un groupement d'intérêt scientifique, l'IFRIS.

Site internet du ministère des affaires étrangères correspondant à sa nationalité : Les ministères des affaires étrangères listent généralement sur leur site différents partenariats scientifiques bilatéraux avec d'autres pays²⁰.

Accords bilatéraux et nationalité : Souvent, les partenariats scientifiques entre pays se font sous la forme d'accords bilatéraux. Dans le cas des accords de la France avec un autre pays, ils requièrent la nationalité française. Mais S. Haque note que dans certains cas, le fait d'être inscrit dans une université française peut suffire à remplir les conditions de soumission de dossiers.

Ambassades et organismes de promotion de la culture : Les États financent les séjours de chercheurs étrangers dans leurs laboratoires. Pour connaître ces financements et leurs modalités, adressez-vous à l'ambassade du pays ciblé. De plus, renseignez-vous sur les organismes de promotion de la culture qui existent dans ce pays (l'équivalent du programme français Égide). De même, ces différents organismes organisent parfois des salons présentant les études dans leur pays, cela peut être une source d'information. Ainsi, parmi nos intervenants, R. Zelezny a consulté l'ambassade française et S. Haque a bénéficié de l'aide du Swedish Institute²¹ pour trouver un financement en Suède et du Centre for International Mobility²² pour son séjour en Finlande. Les organismes qui aident à l'accueil des étudiants étrangers peuvent également vous aider pour les aspects pratiques (visas, accueil à l'arrivée, conseils sur les systèmes d'assurance maladie...). Il faut chercher les équivalents d'Acc&ss Paris-Est ou de Campus France dans le pays qui vous intéresse.

Les stratégies de co-financement : Si vous avez besoin d'un financement peu élevé, un seul organisme financeur suffit. Mais dès que vous cherchez un financement plus conséquent, il est fortement conseillé d'avoir des stratégies de co-financement. C'est-à-dire de diviser le financement du projet entre plusieurs acteurs et de mettre en valeur ce co-financement dans les dossiers. D'autre part, certains organismes peuvent financer seulement certains postes et pas d'autres. Il peut alors être utile de faire financer son billet d'avion par un organisme, les frais de terrain par un autre, etc...

²⁰ Pour la France, voir le site <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/diplomatie-scientifique/partenariats-scientifiques-20601/>

²¹ <http://eng.si.se>

²² <http://www.cimo.fi/english>

Ainsi, par exemple, T. Soulas a financé son séjour à Hong-Kong grâce à son laboratoire, à l'école doctorale OMI et à un projet soutenu par l'ANR.

Être accueilli dans une équipe de recherche sur place : incontournable

Deux démarches sont complémentaires : la recherche d'un financement et la recherche d'un organisme d'accueil. Celui-ci est un partenaire sur place qui a peut-être des pistes de financement ou qui peut chercher à monter un projet international.

Les quatre participants à la table ronde insistent sur l'importance de prendre contact avec des chercheurs du pays dans lequel on souhaite partir. Ces contacts sont essentiels pour différentes raisons. Notamment car les chercheurs d'un pays sont souvent bien renseignés sur les bourses permettant de faire venir des chercheurs invités, qu'ils soient docteurs ou doctorants. Les chercheurs sur place pourront également vous transmettre des informations essentielles pour l'organisation pratique du séjour (visa, logement). De plus, être accueilli officiellement dans un centre de recherche ou un laboratoire peut être indispensable pour l'accès à un visa ou à un financement. De nombreux organismes n'offrent de financement que si on est accueilli par un laboratoire, d'autres demandent au laboratoire d'accueil d'être porteur de la demande de financement.

C'est également important pour les gens qui font du terrain : c'est un atout pour l'accès à des ressources, donne de la crédibilité lors des entretiens, de même que ça permet d'avoir accès à un espace où travailler (T.S.). Mais selon les labos, l'intégration est faite à différents niveaux.

Organisation pratique du séjour : visa, logement, justificatifs...

Visa et logement : L'obtention d'un visa et la recherche d'un logement peuvent être des points compliqués dans l'organisation du séjour. Dans les deux cas, être accueilli officiellement sur place est très important. De même qu'être inscrit à l'université comme étudiant peut apporter des avantages notables. Ainsi, pour deux de ses séjours, être accueilli dans un laboratoire et être inscrit à l'université en



licence de chinois a permis à T. Soulas d'obtenir un visa étudiant, l'accès à des ressources scientifiques, mais également l'accès à un logement étudiant. S. Haque a également bénéficié d'un logement étudiant en Suède, puis en Finlande où il est passé dans un second temps à un logement privé. Le logement chez l'habitant peut aussi être une autre solution. C'est celle choisie par S. Haque lors de son séjour à Neuchâtel en Suisse, et par A. Favier qui n'a pas pu obtenir de statut étudiant lors de son séjour à Zurich car elle y restait trop peu de temps. Elle a opté pour la recherche d'un logement sur le site <https://www.airbnb.fr>. Chercher sur un site international lui a permis de trouver un logement chez une jeune femme parlant anglais. Attention, le fait de chercher un logement pour un temps court entraîne des négociations avec l'hébergeur et revient généralement plus cher (S.H., A.F.).

Financement et justificatifs : T. Soulas souligne que les financements sont assujettis à des justificatifs. Ce point rend difficile le fait de cumuler deux financements. Cela pose aussi un autre

problème : il est nécessaire d'avoir des justificatifs au moins en anglais voire en français. La solution est alors d'envisager ses dépenses en envisageant la possibilité d'obtenir un justificatif. Parfois on doit alors renoncer à un logement moins cher. Traduire soi-même le justificatif peut être risqué vis-à-vis de l'organisme qui finance le séjour.



Apprentissage de la langue et constitution d'une vie sociale sur place : Beaucoup des participants à la table ronde ont appris ou connaissaient la langue du pays dans lequel ils sont allés. Ainsi, R. Zelezny a étudié le français et étudié en France avant de se lancer dans l'aventure d'un doctorat en co-direction franco-tchèque. T. Soulas a quant à lui choisi son terrain car il étudiait le chinois (2 ans de licence à l'Inalco). S. Haque a appris le finlandais durant trois mois. Cet apprentissage de la langue est une aide bienvenue lors de l'intégration sur place, notamment dans les pays où la population parle peu anglais (T.S.). Cela peut également jouer dans l'obtention d'une bourse et être un moyen de montrer sa motivation (S.H.).

Mais dans certains cas de mobilité, l'anglais suffit comme langue d'échanges scientifiques internationale. A. Favier souligne que si on est rattaché à une université et accueilli dans une équipe de recherche, on peut se débrouiller en anglais et apprendre des rudiments de la langue pour la vie de tous les jours sur place. Il ne faut donc pas s'effrayer de la langue. Ainsi, A. Favier (Zurich) et S. Haque (Suède) ont ainsi réalisé deux séjours avec l'anglais comme langue de communication.

Même en parlant la langue, il n'est pas toujours facile de se sociabiliser avec des locaux. Les différences culturelles, le climat, font qu'il n'est pas toujours facile de rencontrer les gens et de tisser des liens. Nos différents participants soulignent l'importance de sortir de la vie de recherche et de voir ce qui se passe dans la vie locale. Même si on est souvent attiré par les groupes d'étrangers avec qui on partage beaucoup culturellement (A.F., T.S.). En plus de sortir avec ses collègues, les moyens de se sociabiliser peuvent être très divers : pratiquer le couchsurfing (S.H.), être étudiant sur place (T.S.), etc.

Que faire sur place ?

S. Haque souligne l'importance de cette question. Que l'on aille à l'étranger dans le cadre d'un séjour scientifique, pour finir ses expériences (A.F.) ou faire du travail de terrain (S.H., T.S., R.Z.). Il est très

important de saisir cette opportunité pour rencontrer des gens, présenter son travail à des chercheurs et professeurs. Mais aussi pour publier. Enfin, les séjours à l'étranger sont un moment judicieux pour chercher ou mettre en place des projets de post-doctorat.

Et après ?

Les séjours à l'international durant le doctorat sont l'occasion de développer son réseau scientifique mais aussi de préparer l'après-thèse.

Tous les participants s'accordent sur l'importance du rôle de ces séjours dans la constitution et le renforcement d'un réseau scientifique. Ces réseaux pourront être source d'échanges scientifiques, faciliteront le départ ou l'accueil d'autres chercheurs mais représentent aussi des opportunités pour monter des projets internationaux (R.Z.) ou encore des facilités pour publier dans une revue éditée à l'étranger (T.S.). Ce réseau scientifique peut ensuite se traduire concrètement par la présence d'un responsable d'un centre ou équipe d'accueil du doctorant dans le jury de thèse (T.S.).

Ces séjours peuvent être l'occasion de monter des projets de post-doc avec les laboratoires d'accueil. Ainsi, même si S. Haque ne repartira pas dans les prochaines années pour des raisons familiales, ces séjours lui ont ouvert une opportunité de post-doc en Suède. Mais également dans d'autres centres de recherche à proximité. A. Favier a profité d'être en Suisse pour candidater à des post-doctorats et passer des entretiens. Elle repart ainsi à Lausanne d'ici peu.

SESSION 3 - TRAJECTOIRES : POURSUIVRE SA CARRIÈRE À L'ÉTRANGER APRÈS UN DOCTORAT

La troisième session de la journée était consacrée à la poursuite de carrière à l'étranger après un doctorat²³.

Redoc a introduit la session en reprenant les résultats d'un [rapport d'Adoc Talent Management](http://www.adoc-tm.com/2013rapport.pdf)²⁴, paru en septembre 2013, sur les docteurs franciliens récemment diplômés. Le rapport montre le caractère homogène des départs : les post-docs représentent 92% des expériences à l'étranger, avec comme destination principale les Etats-Unis et le Canada, suivis par l'Allemagne et le Royaume-Uni. Le rapport illustre également le caractère volontaire des départs, et le fait que les doctorants désireux de s'expatrier y parviennent.

INTERVENTION DE CATHERINE GAYDA

Avoir un projet. Le premier message est clair : partir à l'étranger ne s'improvise pas et doit s'inscrire dans un projet professionnel. C'est le fil conducteur de la présentation de Catherine Gayda (ABG) sur la recherche d'emploi à l'international²⁵.

Trouver un poste. Le premier élément qu'elle met en exergue est la question des compétences. A l'étranger comme en France, ce sont les compétences professionnelles qui priment dans le recrutement. Outre l'expertise scientifique et technique, résoudre des problèmes, travailler en équipe mais aussi trouver des informations, travailler en réseau, savoir faire parler les gens sont autant de compétences, mais les identifier implique un travail sur soi et sur son parcours. Le niveau de compétence doit également être en adéquation avec les exigences du poste. La première expatriation est ainsi difficile pour les docteurs en sciences humaines, car leur expertise est fortement liée à la maîtrise de la langue. Certains docteurs choisissent ainsi de partir sur des postes moins qualifiés, d'apprendre l'anglais puis de rebondir sur des postes plus intéressants.

Trouver les opportunités. Autre élément fondamental est la connaissance du marché de l'emploi à travers une veille (presse spécialisée, publications, entreprises déposantes de brevets, salons professionnels...). Le "réseau" reste la source privilégiée d'informations sur les postes disponibles à l'étranger. Les doctorants trouvent souvent leurs post-doc grâce au réseau de leur directeur de thèse, ou via des chercheurs rencontrés lors de colloques.

Internet donne facilement accès à de nombreuses informations sur les pays et sur les opportunités existantes. La plupart concerne l'Amérique du Nord et l'Europe. Pour l'Afrique ou l'Amérique du Sud,



²³ http://redoc-paris-est.fr/dpi2013/Podcast-Session_3-partir_apres_doctorat.mp3

²⁴ <http://www.adoc-tm.com/2013rapport.pdf>

²⁵ <http://www.dailymotion.com/video/x17n7kw>

où les projets sont plus rares, il y a moins de ressources en ligne, mais cela ne signifie pas que les opportunités n'existent pas. Pour les trouver, il ne faut pas hésiter à passer par d'autres biais.

Les sites de recherche d'emploi changent très rapidement et sont spécifiques aux pays et secteurs. Une liste est néanmoins disponible (voir ci-dessous). Dans certains cas, notamment en Suisse, il peut être utile de prendre contact avec les agences de recrutement (par exemple Kelly Scientific en chimie).

Parmi les organismes officiels, la [Maison des Français à l'Étranger](#) donne des informations générales (imposition, contrat de travail, protection sociale). On peut aussi s'inscrire aux mailing listes des ambassades. Les [bulletins électroniques des ambassades](#) permettent de suivre l'actualité technologique. Le [fil de Marianne](#) couvre la recherche en Amérique du Nord. On peut également citer le [CIFRU](#), pour le Royaume-Uni, ou [Sciencescope](#) pour le Japon. D'autres informations sont disponibles sur le [guide de mobilité internationale de l'ABG](#).

TABLE RONDE

Ces éléments présentés par Catherine Gayda ont été repris et mis en perspective avec l'expérience des intervenants lors de la table ronde. Celle-ci était composée de Thomas C. (INSERM), et Sherri S. (Laboratoires Servier). Ils ont été rejoints par Hugues T. (Professeur à l'ESIEE) qui conclut la session.

Motivations au départ. Les motivations au départ sont à la fois personnelles et professionnelles. Dans certains domaines scientifiques, partir en post-doctorat est un passage obligé dans un parcours de chercheurs : « *Je suis parti deux ans à Vancouver [...] il faut partir à l'étranger, c'est un passage un peu obligé en biologie, pour être chercheur, chargé de recherche ou maître de conférence universitaire* ». Partir à l'étranger, c'était l'opportunité d'aller dans un institut de pointe : « *I did my doctor work in the US [...] but I chose to come here for an opportunity to work at Pasteur which for everyone in the US is one of the best places for research in the world* » ou encore « *[Mon choix] c'était en premier lieu, le laboratoire: un laboratoire mondialement connu et très bien coté. En deuxième lieu, le projet* ».



Les motivations personnelles s'ajoutent aux motivations professionnelles, notamment le désir de voir quelque chose de différent : « *I chose to have a completely different experience when I moved here, not knowing the language...* » ou « *Depuis le début; je voulais partir à l'étranger au moins pour voir* ».

ce qui se faisait ailleurs ». Outre les départs que l'on choisit, on y est parfois poussé pour des raisons familiales ou autres contraintes : « *je n'avais pas le choix* ».

Comment trouver un poste. Pour trouver leurs postes, ils ont trouvé des postes par leur réseau, ou se sont portés candidats soit en répondant à une offre existante (« *I searched for a job through company websites, and I found a position in a communication department* »), soit en envoyant des candidatures spontanées.

Dans ce dernier cas, la persévérance est fondamentale : « *j'ai d'abord utilisé le réseau de mon directeur, de mes co-encadrants mais par contre [pour] mon poste, j'ai envoyé de façon spontanée une lettre de motivation* ». La candidature spontanée est donc une manière de décrocher un poste intéressant à l'étranger, en se donnant la possibilité de choisir entre plusieurs alternatives. Mais cela se mérite! « *Et sur les 200 ou 300 emails que j'ai envoyé, j'ai eu 5 réponses positives [...] C'était à la fin de ma thèse, en deux trois mois* » et demande de faire des compromis « *Il faut quand même sélectionner [mais] si on est obnubilé par une ville, un laboratoire, là, cela devient vraiment difficile.* »

Un atout peut être le fait d'être parti avant : « *ils apprécient qu'on ait eu une petite expérience avant au Canada. Parce que ça les rassure, ils savent qu'on connaît mieux le pays, comment ça fonctionne.* »

Différents systèmes de recherche. Une expérience à l'étranger permet de prendre du recul sur son propre pays et de prendre conscience des différences qui séparent la recherche en France et dans d'autres pays. Différence dans les moyens alloués : « *Vancouver, ça ressemble énormément aux Etats-Unis [...] j'étais dans un gros laboratoire qui avait beaucoup de moyens... alors on était plus dans une démarche de produire beaucoup, de travailler énormément, engager beaucoup de personnes alors qu'en France, on est plus à essayer d'être plus efficace avec moins de moyens* ». Une autre différence évoquée est celle de l'organisation des carrières « *The system is different for progression. In the US, you apply for ten-years position* », et celle de la liberté du chercheur « *La structure de recherche en France, elle a un avantage énorme, c'est que vous êtes essentiellement extrêmement libre* ». La recherche française est perçue par les intervenants comme plus collaborative : « *In France, it is more community-oriented research* » ou encore « *Il y a aussi un aspect étrange de la recherche à l'étranger, que j'ai retrouvé pratiquement partout sauf en France. En France, la recherche est très collaborative* ».

Cette prise de distance grâce à l'étranger peut être également l'occasion d'une remise en cause de sa propre situation, individuelle comme professionnelle. « *Ce qui est important, c'est de se remettre en cause de se rendre compte qu'on est un petit rouage dans un énorme mécanisme et au niveau personnel, ce que ça apporte, c'est une perspective.* »

Difficultés. Les problèmes administratifs, notamment l'obtention de papiers, ont été évoqués. Le départ à l'étranger peut s'accompagner d'un sentiment d'isolement. « *Il existe des difficultés. Où que vous soyez, où que vous alliez, vous allez rencontrer des choses comme le racisme, dont vous serez peut-être victime, des différences culturelles qui sont pratiquement infranchissables. Si vous allez en Chine, cela va être dur. Si vous allez au Japon, vous serez toujours un étranger. Si vous allez en Amérique, vous serez très bien accueilli mais vous vous rendrez compte que vous êtes facilement isolés, très rapidement.* »

Néanmoins, les difficultés rencontrées sont aussi au cœur de l'apprentissage. « *La seule chose que donne une expérience à l'étranger, c'est une opportunité supplémentaire de découvrir une facette qui est de vous... j'ai appris beaucoup sur mes faiblesses et cela m'a rendu beaucoup plus fort sur beaucoup d'autres points* »

Sur la question du retour. La question du retour se pose différemment en fonction du pays d'origine, de son caractère volontaire, et de la durée de l'expatriation. Pour les scientifiques, il existe des aides spécifiques pour rentrer, notamment via l'ANR mais pour cela, il faut déjà être en collaboration avec des laboratoires en France. Plus généralement, trouver un poste obéit aux mêmes mécanismes que lors du départ. « *J'ai cherché du travail avec ABG, Science, Nature et encore une fois des candidatures spontanées. Par contre, mon travail que j'ai actuellement, je l'ai trouvé par mon réseau, par les laboratoires que je connaissais à Nantes qui m'ont donné des réseaux et des postes qui n'étaient pas encore sortis.* »

Le retour peut également être difficile sur d'autres plans: difficultés administratives ou financières. De la même manière qu'il faut s'habituer à un nouvel environnement au départ, une période de transition est nécessaire au retour.

Conclusion. A travers les témoignages des intervenants, ceux rapportés par Madame Gayda et les interventions des participants, on voit se dessiner la diversité des profils d'expatriation. D'une expatriation de quelques mois ou quelques années à ceux qui choisissent de rester et faire carrière ailleurs, le fait de partir à l'étranger, pendant ou après sa thèse, s'impose néanmoins de plus en plus comme une évidence. « *C'est plus qu'un encouragement, c'est une obligation, à mon sens, de penser qu'un doctorant qui cherche à faire une carrière plutôt académique dans le futur, en tout cas pas se fermer de porte de ce côté-là, fasse une expérience à l'étranger* ».

RESSOURCES SUR INTERNET

ABG Intelli'Agence : <http://www.intelliagence.fr>

Rapport ADOC Talent Management 2013 : <http://www.adoc-tm.com/2013rapport.pdf>

Maison des français à l'étranger : <http://www.mfe.org>

Bulletins électroniques des ambassades de France : <http://www.bulletins-electroniques.com>

Le fil de Marianne : <http://www.france-science.org/-Fil-de-Marianne-Lettre-aux-.html>

Guide international de l'ABG : <http://www.intelliagence.fr/page/cms/ViewSection.aspx?SectionId=60>

<http://www.ambafrance-uk.org/-Reseau-CIFRU-> <http://www.unijobs.ae>

<http://www.sciencescope.org> <http://www.jobs.ac.uk>

<http://www.contactsingapore.sg> <http://jobs.sciencecareers.org>

<http://www.academicjobsaustralia> <http://www.eurosciencejobs.com>

<http://www.gulftalent.com> <http://brightrecruits.com>

<http://www.higheredjobs.com> <http://chemjobs.net/en-gb>

<http://workopolis.com> <http://sciencecareers.sciencemag.org>

<http://jobs.org> <http://www.eurojobs.com>

<http://www.jobtarget.com/corporate>